



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 mars 2024
Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Animations aux pieds des immeubles par l'association Loisirs Populaires Dolois

Rapporteur : Madame Frédérique DRAY

L'association Loisirs Populaires Dolois sollicite l'octroi d'une subvention pour leur action, « Animations aux pieds des immeubles ».

Les objectifs de cette action consistent à aller au-devant des enfants et des familles en situation de précarité, résidants sur différents quartiers dolois, que sont : Le Poiset, La Paule, Kennedy et les Mesnils Pasteur. Il s'agira d'animer des temps éducatifs et ludiques à destination des enfants qui ne fréquentent plus les espaces collectifs de loisirs et de rapprocher des familles en précarité des structures d'accompagnement social et de loisirs.

Pour ce faire, des activités ludiques et éducatives seront proposées aux enfants tous les mercredis après-midi hors périodes de vacances scolaires de 14h à 17h, sur les quartiers du Poiset, Kennedy et de la Paule, et les samedis après-midi aux Mesnils Pasteur.

De plus, une animation spécifique, foot, sera proposée les mercredis après-midi hors périodes de vacances scolaires de 14h à 17h aux Mesnils Pasteur.

Cette action, « Animations aux pieds des immeubles », a vocation à diversifier les supports d'intervention, qu'ils soient sportifs, culturels, scientifiques, environnementaux, manuels Elle permettra par ailleurs d'organiser des rencontres inter quartiers, des interventions des clubs sportifs, d'artistes..., de favoriser les échanges avec les adultes, parents, présents sur les temps d'animation.

Cette action se veut être à l'écoute des enfants et des familles, être un relais vers les travailleurs sociaux et éducatifs en travaillant en partenariat avec les acteurs des territoires (PRE, Grand Dole Habitat, médiathèques, clubs sportifs...)

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 12 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de convention, ci-annexé, avec l'association Loisirs Populaires Dolois pour l'action « Animations aux pieds des immeubles »,
- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 4 000 € pour l'année 2024 à ladite association,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville
- Association Loisirs Populaires Dolois

Fait à Dole, le 18 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON

